



PERMEO VELOURS

Revêtement semi-épais souple D3 / I1 à performances élargies

TRAITEMENT D3 OU I1
MONOPRODUIT: IMPRESSION ET FINITION
BIOSTATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, à base de résines acryliques souples, pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité de façades « RSI », d'aspect velouté. Utilisable également en revêtement semi-épais « RSE ».

▪ **Conditionnement :** Fût de 15 L.

▪ **Teintes :** Livré en blanc et teintes pastel du nuancier JEFCOLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Pour les teintes dont le Y < 35, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 : nous consulter.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement :** A l'extérieur.

▪ **Destination :** Ravalement de façades.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux- dalles de béton cellulaire.

▪ Briques et pierres de parement.

▪ Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1).

▪ Béton et maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liants hydrauliques.

▪ Anciens revêtements organiques compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support, après étude préalable si utilisé en I1.

Précautions d'emploi :

▪ Ne jamais appliquer frais sur frais. Respecter les délais de recouvrement.

▪ Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

▪ Les revêtements semi-épais et d'imperméabilité ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et doivent sinon être arrêtés à 25 cm du sol au moins.

Nettoyage et préparation des fonds :

Lessivage, brossage, égrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage si nécessaire.

Pour les systèmes d'imperméabilité (I1), la règle générale nécessite l'élimination des anciens revêtements organiques. Ces revêtements seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement.

Si « l'étude préalable » conclut favorablement à la conservation des anciens fonds, il faut faire un lessivage et un rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Matériel :

▪ Brosse.

▪ Rouleau polyamide texturé: 18 à 20 mm.

▪ Rouleau mousse nid d'abeilles.

▪ Rouleau poils méchés de 20 à 25 mm pour les supports très structurés.

▪ Pistolet sans air : buses Ø19 à 23 millièmes de pouce et filtres de 50 "mesh"/maille.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

▪ A l'eau.

▪ Brosse et rouleau, en couche d'impression : 5 % En couche de finition : 0 à 5 %.

▪ Pistolet sans air : 10 à 15%.

Temps de séchage (T°: 23°C ; HR = 50 %) :

▪ Sec en surface : 4 h.

▪ Sec apparent complet / recouvrable : 24 h.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 ou 3 semaines de séchage.

PERMEO VELOURS

Revêtement semi-épais souple D3 / I1 à performances élargies

Consommation selon les systèmes:

PERMEO VELOURS	D3 (E ₄ V ₂ W ₃ A ₁ C ₀) NF DTU 59.1	I1 (E ₄ V ₂ W ₃ A ₂ C ₁) NF DTU 42.1
Impression*	150 g/m ² (0,120 l/m ²)	200 g/m ² (0,160 l/m ²)
Finition	350 g/m ² (0,270 l/m ²)	400 g/m ² (0,270 l/m ²)

* Peut être remplacée par AQUAFASST FIXATEUR O, O Granité ou S en fonction des contraintes d'adaptation à l'état des supports.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (Cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Protection de surface,
 - Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie,
 - Masquage du faïençage avec complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons, enduits hydrauliques, ou organiques, ou résistance aux intempéries,
 - Protège le subjectile des pollutions atmosphériques,
 - Bonne tenue du feuillet aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
 - Entretien ou rénovation des anciens RSI compatibles.

Identification :

Classement normalisé : G₃ E₄ S₂ V₂ W₃ A₂ C₁ (classement français I1),
Classement G₃ E₄ S₂ V₂ W₃ A₁ C₁ (classement français D3),
Caractérisation selon NF T36-005 : famille I, catégorie 7b₂.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuillet sec :

- Aspect « mat-velouté »
- Légèrement poché.
- BS à 85° = 2 et BS à 60° = 6.

Masse volumique :

1,22 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 61,2 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 54,6 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Non inflammable. Produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel de réaction au feu = M1 sur support M0 (selon arrêté du 22/11/2002)

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire :

Accessible sur www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB.

Fiche de données de sécurité :

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE, cat. A/c : 40 g/l. Ce produit contient max 15 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.